



Paris, le 23 janvier 2018

Régis METZGER
Arnaud MALAISÉ
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Face à l'urgence de la problématique de recrutement, le SNUipp-FSU revendiquait l'extension du concours supplémentaire de l'académie de Créteil à l'ensemble des académies déficitaires. Nous accueillons donc favorablement son extension à l'académie de Versailles. Toutefois, cela appelle de notre part deux remarques.

D'une part, les candidats devant choisir une des 2 académies dès l'inscription, il est à craindre que le choix des candidats se portera majoritairement sur l'académie de Versailles, limitant ainsi les candidatures pour l'académie de Créteil et le bénéfice du concours supplémentaire.

Aussi, nous vous demandons, que les futurs candidats puissent avoir le choix de s'inscrire soit pour une seule des deux académies, soit pour les deux. Le choix définitif de l'académie par les candidats se faisant à la publication des résultats des 2 concours.

D'autre part, d'autres académies demeurent dans des situations déficitaires très inquiétantes, comme par exemple La Guyane et Amiens. Il est donc indispensable que le concours supplémentaire soit étendu à ces académies, afin d'assurer l'égalité de traitement des personnels et des territoires.

Enfin, afin d'enrayer la crise de recrutement qui perdure, le SNUipp-FSU réitère ses propositions (recours à la liste complémentaire, organisation de concours à des dates différentes, pré recrutements dès la L1 sans contrepartie de travail ...) et vous demande de bien vouloir nous recevoir pour échanger à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat,
Francette POPINEAU